



Controle abusif ou pas de la caf.

Par **favier marc**, le **03/03/2009** à **10:14**

Au mois de janvier dernier nous avons fait une demande d'allocation RMI auprès du Conseil General de l'Aveyron. Hier nous avons reçu un courrier d'un agent de controle de la Caisse d'Allocation Familiale de l'Aveyron qui nous informe de sa visite à domicile ce jeudi 5 mars. Outre les documents déjà fournis pour la demande RMI (feuille d'impôt, situation professionnelle, certificats de scolarité...), cette personne nous demande nos relevés de compte bancaire des 6 derniers mois. Pourriez-vous me dire si c'est légal ? Nous avons déjà eu la visite de cette personne il y a 2 ans pour un premier contrôle suite à une première demande de RMI. N'ayant rien trouvé d'anormal, la CAF nous a versé environ 100 euros par mois pendant un an puis, sans explication, nous a réclamé l'intégralité des sommes versées ! Nous avons le sentiment de subir un harcèlement et une suspicion systématique de fraude, comme une chasse au pauvre. Merci pour votre réponse.